

1 : OPERATION	2 : FORMULAIRE(S)	3 : PIECES COMPLEMENTAIRES*			
		Pièce d'identité adhérent (1)	Justificatif de domicile (2)	Preuve coordonnées bancaires (3)	Pièces justificatives
Versement	- Bulletin de versement - Recueil des Exigences et Besoins (4)	✓	✓	✓	A la demande de l'assureur lors de l'examen du dossier.
Remboursement d'avance	- Bulletin de versement - Recueil des Exigences et Besoins (4)	✓	✓	✓	A la demande de l'assureur lors de l'examen du dossier.
Rachat partiel	- Rachat partiel - Recueil des Exigences et Besoins (4)	✓	✓	✓	A la demande de l'assureur lors de l'examen du dossier.
Rachat total	- Rachat total	✓	✓	✓	A la demande de l'assureur, lors de l'examen du dossier.
Avance	- Avance - Recueil des Exigences et Besoins (4)	✓	✓	✓	A la demande de l'assureur lors de l'examen du dossier.
Arbitrage	- Arbitrage - Recueil des Exigences et Besoins (4)	✓			
Changement bénéficiaire	- Changement bénéficiaire	✓			
Acceptation bénéfice	- Acceptation bénéfice	✓			Pièce d'identité bénéficiaire acceptant
Procuration	- Procuration	✓			Pièce d'identité représentant
Changement d'adresse	- Changement d'adresse	✓	✓		
Décès	Documentation spécifique : - L'acte de décès - Le certificat d'hérédité - Coordonnées téléphonique bénéficiaire(s)	✓ bénéficiaire(s)	✓ bénéficiaire(s)	✓ bénéficiaire(s)	

*Lors de l'examen du dossier, l'assureur peut, à tout moment, demander la communication de pièces complémentaires.

1. La pièce d'identité en cours de validité au nom de l'assuré doit être présente dans le dossier. Pour les cas spécifiques, la pièce d'identité d'un représentant doit être présente dans le dossier, par exemple : tiers payeur, procuration, mandataire, etc.
2. Un justificatif de domicile au nom de l'assuré doit être présent dans le dossier. En cas d'absence ou de déménagement, un justificatif de domicile de moins de six mois doit être fourni.
Les justificatifs acceptés : Une facture (eau, gaz, électricité, internet ou téléphone), la lecture de la pièce d'identité, une copie du dernier avis d'imposition, une composition de ménage, un certificat de résidence principale, un extrait du registre national, une attestation d'assurance habitation (résidence principale uniquement), une quittance de loyer, un échéancier annuel de moins d'un an.
3. Une preuve des coordonnées bancaires au nom de l'assuré doit être présente dans le dossier : Une copie de la carte bancaire, une attestation de la banque (relevé d'identité bancaire) ou un extrait bancaire.
4. Le formulaire 'Recueil de vos Exigences et de vos Besoins' (REB) ou le formulaire 'Fiche Connaissance Client' (FCC) doit être présent dans votre dossier.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par téléphone au 02 627 47 00.